

de deux personnes âgées n'était pas imposable, mais maintenant, ce que le gouvernement leur donne d'une main, soit la fantastique augmentation de 42c. par mois, il le leur enlève de l'autre main, en prélevant un impôt de \$3 ou \$4. J'ai fait moi-même le calcul et j'en suis venu à la conclusion qu'à la fin de l'année, le gouvernement aura reçu plus qu'il n'aura donné.

Monsieur l'Orateur, voilà la politique «d'autruche» qui fait que le gouvernement ne peut pas s'en tirer avec le système financier actuel. Il vide les poches des contribuables par l'entremise des taxes et des surtaxes et ne lui remet que par miettes ce qu'il a réussi ainsi à lui soutirer.

Lorsque le gouvernement dit qu'il manque d'argent, c'est que l'administration absorbe tout le revenu. On pourrait prouver que les dépenses d'administration du régime de pension de sécurité de la vieillesse excèdent le montant qu'on verse sous forme de pension.

Lorsqu'une personne ou un couple qui sont dans le besoin demandent un supplément de revenu garanti, le gouvernement fait faire une enquête, avec un tas de papperasses qui embêtent la personne âgée, souvent sans instruction. Au fait, toutes les formalités l'agaçant, la fatiguent et lui font parfois perdre le sommeil. Et cette personne est tellement émue qu'elle remplit mal les formulaires qu'elle retourne au fonctionnaire. Celui-ci prétend que la personne en cause a fait de fausses déclarations et qu'il est par conséquent impossible d'obtempérer à sa demande. Cette personne se trouve alors dans l'angoisse, isolée du reste de la société et incapable de subvenir à ses besoins.

C'est ce que nous appelons le système de plans et de «rataplans» du gouvernement, système de socialisation qui embête tout le monde au lieu de reconnaître le droit de chacun, comme le préconise le Crédit social, d'avoir son revenu minimum garanti, sans embêtements gouvernementaux et sans enquête.

Monsieur l'Orateur, je reviens à la charge. Je demande au gouvernement d'abolir ce supplément de revenu garanti et d'assurer plutôt un revenu équivalent, dont le montant serait fixé statutairement à toute personne âgée qui aura atteint l'âge de 60 ans. Voilà une proposition qui démontrerait le désir légitime et louable du gouvernement d'aider les gens et de leur donner la possibilité de mieux vivre. Cependant, le gouvernement refuse de le faire et dit: Nous manquons d'argent. Il est certain que le gouvernement manque d'argent, mais c'est tout simplement parce qu'il prend l'argent dans les poches des contribuables et le redonne à d'autres.

Par exemple, à la page 15 du Livre blanc sur la sécurité du revenu, on peut lire ce petit extrait qui en dit long et qui reflète l'esprit de tout ce livre:

La majorité des gens qui connaissent la sécurité et l'aisance partagent déjà leurs gains avec les moins fortunés. Ils seront indubitablement prêts à faire encore plus en ce sens à la condition d'être certains que leurs contributions seront utilisées de façon humanitaire et rationnelle.

Alors, qu'est-ce que le gouvernement fait? Il publie un Livre blanc, fait une publicité tapageuse et dit aux gens: Nous allons augmenter les pensions de sécurité de la vieillesse, parce que le gouvernement comprend les personnes âgées. Il fait cette publicité dans le but de gagner des votes et de se donner un certain air d'humanité pour faire avaler la pilule à la population. Une fois la pilule

[M. Fortin.]

avalée, on adopte le projet de loi. Si l'on ne fait pas attention, on va «se faire passer un sapin», car le gouvernement taxera les plus riches pour donner aux plus pauvres. On appelle cela le principe de la socialisation, de l'égalitarisme.

Nous nous opposons à ce système, en tant que créditistes, parce que nous reconnaissons la liberté de l'individu. Si une personne plus à l'aise a été assez douée ou chanceuse, très souvent, pour se donner une plus grande aisance que son voisin, tant mieux pour elle, elle n'a pas à en être pénalisée pour autant.

Quant au pauvre, il n'a pas non plus à être pénalisé du fait qu'il est plus pauvre. On n'a pas besoin de puiser dans les goussets des riches pour donner aux plus pauvres, car on crée alors une autre injustice. Voici ce que le Crédit social préconise: au lieu d'aller puiser de l'argent dans les goussets des contribuables pour le donner à d'autres très souvent en utilisant des «rataplans» et des formules complexes, après enquête, on devrait accorder une somme d'argent statutaire à chaque Canadien, à partir de crédits nouveaux, provenant de la Banque du Canada, fondés sur la valeur de la production, en proportion égale avec le pouvoir d'achat total, c'est-à-dire les forces de la consommation.

Ainsi, le gouvernement ne serait pas lui-même la cause de la pauvreté et de la misère, puisant dans les goussets de tous les contribuables, mais il deviendrait la cause de la prospérité et de la reconnaissance de la liberté de la personne humaine, tout en assurant à cette dernière la sécurité économique.

Monsieur l'Orateur, aussi longtemps que nous continuerons à patauger dans le système actuel, nous ne réformerons rien. Nous sommes heureux de la hausse des pensions, même si c'est insuffisant. Nous sommes désolés de constater que le gouvernement laisse tomber toute cette catégorie de gens âgés de 50 à 60 ans. Je lui demande, une fois de plus, d'abaisser cet âge à 60 ans, parce que je mets le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) au défi de me dire s'il existe un seul programme relatif à cette catégorie de gens qui sont trop vieux pour se recycler et trop jeunes pour toucher leur pension de sécurité de la vieillesse.

Compte tenu de ce que je viens de dire, je demande donc au ministre de revenir sur ses positions et d'abaisser cet âge à 60 ans, d'accorder la pension de sécurité de la vieillesse au conjoint qui la reçoit déjà et, enfin, d'étudier les propositions créditistes, afin que lorsqu'on donne aux citoyens pour qu'ils se procurent une honnête aisance, une sécurité de revenu, on ne soit pas la cause directe d'une plus grande pauvreté dans d'autres secteurs.

D'ailleurs, le gouvernement s'en rend compte lui-même. En effet, l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) commentait à la télévision le dernier exposé budgétaire. Il reconnaissait que la politique économique du gouvernement, qui visait à combattre l'inflation galopante, comme le dit le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), et à enrayer la pauvreté au Québec, bien qu'il l'ait approuvée, créait effectivement la pauvreté au Québec.

Pourquoi? Parce qu'il s'agit tout simplement d'un déplacement de taxes qui accroît les coûts de l'administration et qui les absorbe toutes.